

CQP Technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention en atelier

RNCP35665 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	31736
Code(s) ROME	I1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3131 — Entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2023

Certificateur(s)

SEDIMA · SIRET : 78457840300015

CPNE SDLM

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS OGE C POITIERS NORD	49071569500014	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NICOLAS BARRE	34012780200015	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	19700011000019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La CPNE des entreprises la distribution, la location et la maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de manutention, de parcs et jardins et activités connexes (la branche dite SDLM) décide de la création, de la mise à jour ou de la suppression d'un CQP de la branche professionnelle. Elle est l'instance de concertation unique pour la construction et le développement des CQP. Elle est composée d'un collège des salariés et d'un collège des employeurs. Elle se réunit régulièrement, le rythme des réunions dépendant des sujets à l'ordre du jour.

La branche évolue au rythme de ces différents secteurs qui font appel à des matériels à la technicité croissante sous l'effet des nouvelles technologies. Cette mutation constante des techniques implique des remises à niveau régulières des connaissances et des pratiques des salariés. De plus, pour faire face aux défis à relever et à l'exigence des clients, la branche professionnelle doit s'adapter aux besoins de performance. Elle doit enfin prendre en compte l'évolution des normes, et plus particulièrement celles relevant de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement qui concernent l'ensemble des filières de la branche.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention en atelier assure l'ensemble des opérations de maintenance préventive et curative des matériels de construction et de manutention.

Il analyse les informations techniques en sa possession, réalise un premier diagnostic des dysfonctionnements ou des pannes, identifie les interventions techniques à mettre en œuvre et assure la réparation et l'entretien du matériel dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement et des consignes en vigueur. Il peut réaliser la préparation des matériels neufs ou le reconditionnement des matériels d'occasion. Il peut également réaliser leur mise en service. Il assure la traçabilité de ses interventions au travers des outils à sa disposition dans l'entreprise.

Dans certaines entreprises, il peut être en contact direct avec les clients lors du dépôt des matériels à entretenir ou réparer par le client et de leur restitution, au cours de laquelle il peut délivrer des informations techniques.

Le technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention en atelier peut exercer ses activités au sein d'entreprises assurant la distribution des matériels pour une ou plusieurs marques, pour des entreprises assurant la réparation des matériels ou pour des entreprises assurant la location des matériels.

La certification est en lien avec les métiers :

- Technicien d'atelier
- Technicien de maintenance
- Mécanicien spécialisé
- Mécanicien d'atelier

Positionnement du certificat sur la grille de classification de la convention collective : A80- Niveau III.

Description des activités professionnelles :

Réalisation d'un pré-diagnostic de dysfonctionnements ou de pannes du matériel de construction et de manutention - Le candidat réalise un premier diagnostic des dysfonctionnements ou des pannes : il analyse l'ensemble des informations disponibles et met en œuvre les outils de diagnostic appropriés afin de repérer le / les systèmes ou fonctions défaillants et d'identifier les interventions techniques à mettre en œuvre sous la responsabilité du chef d'atelier.

- Recueil d'informations sur les dysfonctionnements, pannes et les matériels ;
- Réalisation de tests, mesures, essais sur le matériel de construction et de manutention ;
- Transmission des résultats du premier diagnostic ;
- Recueil d'informations auprès de tiers (réfèrent technique, chef d'atelier, ...) pour compléter le diagnostic ;
- Identification des opérations de remise en état.

Réalisation des opérations techniques sur les matériels de construction et de manutention en atelier :

- Mise en œuvre des opérations de maintenance préventive ;
- Mise en œuvre des opérations de maintenance curative ;
- Montage d'équipements et d'accessoires notamment numériques ;
- Réalisation des réglages, de la mise au point, des paramétrages, des calibrages ;
- Préparation de matériels neufs et d'occasion ;
- Balisage, nettoyage, rangement et entretien du poste de travail.

Préparation et traçabilité des interventions techniques :

- Recherche et recueil de l'ensemble des ressources matérielles et informationnelles nécessaires à l'intervention ;
- Préparation des équipements, outils et moyens de prévention nécessaires à l'intervention ;
- Contrôle des interventions réalisées ;
- Renseignement des outils de traçabilité ;
- Transmission d'informations au sein de l'entreprise et à l'externe (fournisseurs, constructeurs, ...).

Relation client :

- Entretiens avec les clients lors de la réception et de la restitution des matériels ;
- Prise en compte et remontée des réclamations et insatisfactions clients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

BLOC 1 : Pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention

- Réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention

- Identifier et analyser l'ensemble des informations afin de réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne
 - Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser en fonction des caractéristiques du matériel afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
 - Mettre en œuvre les outils de diagnostic en adoptant une méthode d'analyse logique, dans le respect des procédures et réglementations en vigueur, pour différentes marques ou différents constructeurs
 - Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic, notamment les outils digitaux (mallettes, valises de diagnostic) afin de réaliser un pré-diagnostic pertinent
 - Repérer le / les systèmes ou fonctions défectueux à l'aide des outils de diagnostic et des résultats des mesures et tests
 - Identifier les interventions techniques à réaliser, les cas pour lesquels le recours à un référent technique est nécessaire et expliquer les différentes étapes de ces interventions permettant de résoudre la panne ou le dysfonctionnement
 - Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic
 - Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors de l'étape de diagnostic lors de l'étape de pré-diagnostic afin de prévenir les accidents ou non conformités
 - Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité lors de l'étape de diagnostic afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives
 - Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités
 - Mettre en œuvre les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin d'éviter les risques
 - Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de l'étape de diagnostic
- BLOC 2 : Réalisation d'interventions techniques sur un matériel de construction et de manutention en atelier**
- Réaliser des interventions techniques sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et la motorisation thermique)
 - Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des différents systèmes et éléments mécaniques (les systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage) sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
 - Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des moteurs thermiques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
 - Identifier les caractéristiques techniques des différents types de liaisons au sol afin de réaliser des interventions techniques adaptées
 - Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes et éléments mécaniques (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
 - Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
 - Évaluer l'état et le bon fonctionnement des composants, systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (organes de transmission, de direction, de freinage, composants et éléments du système hydraulique, moteurs et systèmes anti-pollution ...) selon les consignes
 - Réaliser les réparations nécessaires sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur
 - Réaliser des opérations de soudage, sciage, découpage, pliage et affûtage adaptées aux interventions à effectuer selon les consignes
 - Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
 - Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures
 - Réaliser des interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur

les moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention

- Repérer les circuits, composants et les éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée et des moteurs électriques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée ou de moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
- Évaluer l'état et le bon fonctionnement des composants et des éléments des systèmes d'un matériel de construction et de manutention selon les consignes
- Réaliser les réparations ou remplacement de composants défectueux nécessaires d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur
- Réaliser le réglage et la mise au point du système électrique ou électronique d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures
- Réaliser la préparation ou l'adaptation de matériels de construction et de manutention neufs selon les consignes et procédures
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise
- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors des interventions techniques afin de prévenir les accidents ou non conformités
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de sécurité et de qualité dans toute action réalisée afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives
- Mettre en œuvre les règles de sécurité de toute intervention et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin d'éviter les risques
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités
- Appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'habilitation lors de la réalisation d'interventions techniques
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de la réalisation d'interventions techniques

BLOC 3 : Préparation, traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention et transmission d'informations

- Communiquer avec un client en phase de réception ou de restitution de matériel afin d'identifier ses besoins et d'expliquer les interventions techniques réalisées
- Identifier l'ensemble des informations, matériels, pièces et consommables afin de préparer et réaliser l'intervention selon les procédures en vigueur
- Rechercher des informations en utilisant les outils digitaux et bureautiques à disposition afin de préparer et organiser l'intervention
- Identifier les différentes étapes de son intervention afin de préparer son intervention et les outils et matériel
- Réaliser ses interventions selon les procédures afin de respecter les délais et temps de travail impartis
- Réaliser l'auto-contrôle de ses interventions de façon systématique afin d'identifier toute non-conformité
- Renseigner différents documents professionnels dans le respect des règles en vigueur afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Classer les informations nécessaires à l'activité en utilisant les outils bureautiques à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Transmettre des informations dans le respect des consignes en vigueur en utilisant les outils bureautiques et digitaux à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Traiter des informations en langue anglaise afin de préparer, réaliser les interventions dans le respect des procédures et des règles de traçabilité

Blocs de compétences

RNCP35665BC01 — Pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention
 - Identifier et analyser l'ensemble des informations afin de réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne
 - Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser en fonction des caractéristiques du matériel afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
 - Mettre en œuvre les outils de diagnostic en adoptant une méthode d'analyse logique, dans le respect des procédures et réglementations en vigueur, pour différentes marques ou différents constructeurs
 - Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic, notamment les outils digitaux (mallettes, valises de diagnostic) afin de réaliser un pré-diagnostic pertinent
 - Repérer le / les systèmes ou fonctions défectueux à l'aide des outils de diagnostic et des résultats des mesures et tests
 - Identifier les interventions techniques à réaliser, les cas pour lesquels le recours à un référent technique est nécessaire et expliquer les différentes étapes de ces interventions permettant de résoudre la panne ou le dysfonctionnement
2. Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic
 - Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors de l'étape de diagnostic, lors de l'étape de pré-diagnostic afin de prévenir les accidents ou non conformités
 - Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité lors de l'étape de diagnostic afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives
 - Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités
 - Mettre en œuvre les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin d'éviter les risques
 - Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de l'étape de diagnostic

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur
- Evaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :
 - o 1 épreuve pratique de pré-diagnostic sur un matériel de construction ou de manutention en organisme de formation agréé (1,5 heure)

Questionnement :

- + sur la méthodologie d'analyse du dysfonctionnement mise en œuvre par le candidat à l'aide de documents de travail
- + sur les propositions d'interventions techniques à réaliser suite au pré-diagnostic
- + sur les risques et les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement à respecter
- o 1 entretien avec les membres du jury d'évaluation concernant la mise en situation + les situations rencontrées par le candidat en entreprise (20 min)

RNCP35665BC02 — Réalisation d'interventions techniques sur un matériel de construction et de manutention en atelier

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Réaliser des interventions techniques sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et la motorisation thermique)
 - Repérer les éléments et modalités de

fonctionnement des différents systèmes et éléments mécaniques (les systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage) sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des moteurs thermiques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Identifier les caractéristiques techniques des différents types de liaisons au sol afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes et éléments mécaniques (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
- Evaluer l'état et le bon fonctionnement des composants, systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (organes de transmission, de direction, de freinage, composants et éléments du système hydraulique, moteurs et systèmes anti-pollution ...) selon les consignes
- Réaliser les réparations nécessaires sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur
- Réaliser des opérations de soudage, sciage, découpage, pliage et affûtage adaptées aux interventions à effectuer selon les consignes
- Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures

2. Réaliser des interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention

- Repérer les circuits, composants et les éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée et des moteurs électriques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée ou de moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
- Evaluer l'état et le bon fonctionnement des composants et des éléments des systèmes d'un matériel de construction et de manutention selon les consignes
- Réaliser les réparations ou remplacement de composants défectueux nécessaires d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur

- Réaliser le réglage et la mise au point du système électrique ou électronique d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures
- Réaliser la préparation ou l'adaptation de matériels de construction et de manutention neufs selon les consignes et procédures

3. Mettre en œuvre

les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise

- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors des interventions techniques afin de prévenir les accidents ou non conformités
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de sécurité et de qualité dans toute action réalisée afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives
- Mettre en œuvre les règles de sécurité de toute intervention et utiliser les moyens de prévention et les équipements de

protection collective et individuelle afin d'éviter les risques

- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en

vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités

- Appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'habilitation lors de la réalisation d'interventions techniques
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de la réalisation d'interventions techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur

Evaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :

- 1 mise en situation reconstituée en organisme de formation agréé de réalisation d'interventions techniques sur des systèmes et éléments mécaniques (sur des systèmes hydrauliques et hydrostatiques ou sur des organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol ou sur un moteur thermique) (2 heures)
- 1 mise en situation reconstituée en organisme de formation agréé de réalisation d'interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée ou sur un moteur électrique (2 heures)

o Avec un questionnement (pour les 2 mises en situation) :

- + sur les interventions réalisées
- + sur la méthode mise en œuvre
- + sur les documents et outils utilisés
- + sur les risques QHSE et l'application des règles

- Entretien avec les membres du jury d'évaluation sur les mises en situation réalisées + sur les interventions techniques que le candidat a réalisées en entreprise (20 min)

RNCP35665BC03 — Préparation, traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention et transmission d'informations

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer avec un client en phase de réception ou de restitution de matériel afin d'identifier ses besoins et d'expliquer les interventions techniques réalisées
- Identifier l'ensemble des informations, matériels, pièces et consommables afin de préparer et réaliser l'intervention selon les procédures en vigueur
- Rechercher des informations en utilisant les outils digitaux et bureautiques à disposition afin de préparer et organiser l'intervention
- Identifier les différentes étapes de son intervention afin de préparer son intervention et les outils et matériel
- Réaliser ses interventions selon les procédures afin de respecter les délais et temps de travail impartis
- Réaliser l'auto-contrôle de ses interventions de façon systématique afin d'identifier toute non-conformité
- Renseigner différents documents

professionnels dans le respect des règles en vigueur afin d'assurer la traçabilité des interventions

- Classer les informations nécessaires à l'activité en utilisant les outils bureautiques à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions

- Transmettre des informations dans le respect des consignes en vigueur en utilisant les outils bureautiques et digitaux à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Traiter des informations en langue anglaise afin de préparer, réaliser les interventions dans le respect des procédures et des règles de traçabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des

compétences du candidat en entreprise par le tuteur

Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :

- 1 étude d'un cas pratique liée à une intervention technique (1 heure de rédaction + restitution de l'étude de cas : 30 minutes).

La situation est présentée au candidat, des documents lui sont fournis (y compris de la documentation technique en anglais).

Le candidat explique :

- o les actions qu'il réalise
- o la chronologie des étapes à suivre
- o les informations qu'il doit tracer et les documents ou outils de suivi qu'il doit renseigner
- o les points de vigilance

- Entretien

avec les membres du jury d'évaluation sur l'étude de cas et ses activités en entreprise (20 min)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les techniciens de maintenance en atelier peuvent exercer leurs activités au sein d'entreprises assurant la distribution des matériels pour une ou plusieurs marques, pour des entreprises assurant la réparation des matériels ou pour des entreprises assurant la location des matériels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La certification est en lien avec les métiers :

- Technicien d'atelier
- Technicien de maintenance
- Mécanicien spécialisé
- Mécanicien d'atelier

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431

Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le CQP est accessible aux candidats disposant d'une certification de niveau 4 ou d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance.

Il s'agit d'une spécialisation dans le domaine de la maintenance des matériels de construction et de manutention.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- 1 représentant des organisations des salariés,
- 1 représentant des organisations patronales,
- 1 membre d'un organisme de formation agréé chargé des évaluations.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- 1 représentant des organisations des salariés,
- 1 représentant des organisations patronales,
- 1 membre d'un organisme de formation agréé chargé des évaluations.

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	26	0	100 %	50 %
2017	17	0	100 %	1 %
2016	20	0	100 %	31 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41768

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

"http://observatoire-sdln.com/les_ formations-cqp.php"

Fiche officielle (France Compétences)

